



Vente de formation en ligne

Par theo21

Bonjour,

Je souhaite me lancer dans une activité de vente de formation en ligne sur la santé physique pour travailleur de bureau en abordant la mobilité du corps la nutrition et le sommeil.

J'aimerais proposer des étirements pour éviter les douleurs physiques liées a la posture de bureau.

J'ai vu les articles règlementant l'encadrement d'activité physique, et n'ayant pas de certification ni de diplôme d'enseignement sportif mais j'ai un doute sur la légalité de ce que j'aimerais proposer

Merci pour votre réponse